



La Gazette

HIVER



Année 2012 - n°440 - Vendredi 27 janvier - Mairie de Xertigny

Cérémonie des vœux

Un œil en arrière, le regard vers l'avant



Vendredi 13 janvier, à 20h30 à la salle polyvalente tout spécialement décorée avec goût pour l'occasion, la Mairie de la Vôge accueillait par ses trilles les 280 personnes venues assister à la cérémonie des vœux. M^{me} MARCOT, Maire, après avoir invité les participants à prendre place, a salué et remercié les nombreuses personnes ayant répondu à l'invitation. Ensuite, elle a consacré la première partie de son discours à souligner le travail des forces vives de Xertigny, qui contribuent au développement et l'animation de la commune. En préambule, elle a tenu à rappeler que 2011 a profondément été marqué par l'annonce brutale par Lactalis de l'arrêt de la production fromagère au premier semestre 2012. Elle a profité ainsi de l'occasion pour remercier sincèrement le travail de négociation effectué par les représentants des salariés. M^{me} le Maire a ensuite passé la parole à M. LAPOIRIE, 1^{er} adjoint, afin

ensuite repris la parole pour évoquer l'avenir et les projets 2012. Un des gros chantiers sera la réhabilitation d'une partie des bâtiments Lamboley, en bâtiments techniques. Un deuxième volet sera consacré à la mise en accessibilité des bâtiments communaux, la loi de 2005 sur ce sujet, obligeant à une mise aux normes pour le 1^{er} janvier 2015. Enfin, un travail important sera consacré à la réduction des consommations énergétiques, notamment en ce qui concerne l'éclairage public. Dans une nécessité accrue de «se serrer les coudes», l'intercommunalité se renforce et se développe avec des projets ambitieux (assainissement, éolien, crèches, valorisation filière bois...) comme l'a expliqué M. EYMARD, Président de la C2VRM, invité par M^{me} le Maire à exposer le travail conséquent de la Comcom, ensuite, M. MOINAUX, Conseiller Régional, et M. PIERRE, Sénateur et Vice Président du Conseiller Général se sont exprimés. Ce dernier a souligné l'importance de la généralisation du très haut débit internet. Enfin, M. HEINRICH, député maire d'Epinal, a présenté le projet de

Edito

Jeudi 19 janvier, après plusieurs mois de négociations et d'âpres discussions, la direction de Lactalis et les représentants des salariés ont trouvé un accord portant sur les conditions sociales suite à la décision du groupe d'arrêter la production fromagère au 1^{er} trimestre 2012 sur le site de Xertigny. Je tiens, dans cet édit, à rendre hommage au travail effectué par les responsables syndicaux, qui ont su, par leur calme, leur détermination et leur compétence, mener à bien le bras de fer qui s'est engagé avec la direction, pour aboutir aux résultats conclus, que peu d'entreprises, même les plus importantes, consentent à accorder à leurs salariés. Ces derniers ont eu raison de faire confiance à leurs responsables, et de ne pas se laisser influencer par certains messages de la direction qui auraient pu mettre en porte à faux les uns et les autres. Bien sûr, tout ceci n'enlève rien au préjudice occasionné par cette fin d'activité, et notamment la triste perspective de se retrouver sans emploi, mais permet d'aborder l'avenir un peu plus sereinement, sur le plan humain. Il faut espérer à présent que les 34 salariés maintenus sur le site pour la collecte ne subissent pas le même sort dans quelques années sans pouvoir bénéficier de ces conditions négociées.

En parallèle, l'Etat, l'entreprise et les différents partenaires concernés finalisent les conditions de la mise en place de la future convention de revitalisation. Celle-ci va définir le montant que Lactalis devra engager pour promouvoir la création de nouveaux emplois sur le secteur, permettre la réindustrialisation de l'usine et le soutien à l'implantation de nouvelles activités. Le montant, bientôt officiel, sera important, puisqu'il approchera les 700 000€. Cette convention sera signée pour deux ans, avec une possible reconduction d'un an. Les fonds seront destinés à notre territoire en priorité, puis à l'arrondissement d'Epinal. Mais, s'ils ne sont pas dépensés dans les trois ans, ils seront reversés à l'état. Nous allons donc devoir nous activer, faire preuve de réactivité, de créativité et d'initiatives et ceci est l'affaire de tous pour développer notre secteur sinistré. Pour avoir rencontré à plusieurs reprises le cabinet BPI missionné par Lactalis pour animer la convention, j'ai le sentiment que nous aurons à nos côtés un partenaire de qualité. C'est donc entourés de tous les acteurs traitant du développement économique et de l'emploi, avec entre autres la Communauté de Communes de la Vôge vers les Rives de la Moselle et son président Philippe Eymard, Vosges Développement du Conseil Général, de la CCI et de l'AXE (Association Xertinoise des Entreprenants) que nous allons mener une action de promotion, voire de séduction pour attirer de nouveaux porteurs de projets.

Bien à vous.
Votre Maire Véronique MARCOT

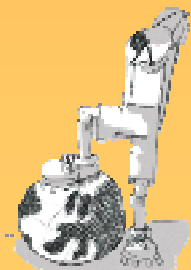
Sommaire

Edito	1
Un œil en arrière, le regard vers l'avant	1
Le FCAX est très actif..	2
Spectacle à l'école d'Amerey	2
Ski au CAPS	2
Conseil Municipal du 19 janvier 2012.....	3
La Légion Vosgienne ..	4

Prochaine gazette, le
Vendredi 10 février 2012

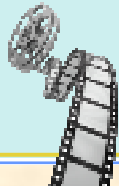


qu'il expose à l'assemblée les travaux et réalisations 2011. Il a ainsi rappelé que la Maison de Santé a vu l'ouverture de ses portes fin janvier, l'école maternelle du centre s'est vu dotée d'une nouvelle toiture et verrière, l'école maternelle d'Amerey a été totalement isolée par le changement des fenêtres et la pose d'un bardage extérieur, la dernière tranche des travaux du réseau d'eau a été achevée, de nombreux travaux de régie et d'entretien ont été effectués. De nombreux investissements ont également été faits en matériel informatique (école et mairie) et notamment par le changement d'un Unimog et les illuminations de Noël. M^{me} le Maire a fiscalité intercommunale à pérennisation horizontale, où les «collectivités riches» soutiendront les «plus pauvres». M^{me} MARCOT a conduit en faisant lever les voiles des mystérieux chevaux installés dans la salle, qui se sont révélés être de magnifiques photos du Château, offertes par le Pays d'Epinal sur l'initiative de Stéphanie RAUSCENT et Pascale RITZENTHALER, coordinatrices des Dîners Insolites. Elles ont été remerciées par des bouquets de fleurs, ainsi que M^{lle} MENGIN, Secrétaire Générale, qui animait le diaporama rétrospectif pendant la cérémonie. La soirée s'est terminée autour du verre de l'amitié, agrémenté d'excellentes brioches !

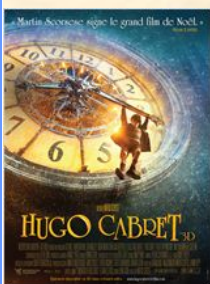


Directrice de la Publication :
Véronique MARCOT
Rédaction et Maquette :
Anne HAXAIRE
La Gazette
Hôtel de Ville
1, le Château
BP 25 - 88220 XERTIGNY
Tél. 03 29 30 10 34
Fax. 03 29 36 08 51
gazette@mairie-xertigny.fr
www.mairie-xertigny.fr
Impression :
Visuel Création - Épinal
Dépôt légal
N° 463L100/2001

La projection, exceptionnellement, à la salle polyvalente, mardi soir le 24 janvier, du film « Intouchables », a rassemblé près de 140 spectateurs. Remercions à la fois le Centre Régional Audio-Visuel de Lorraine, les bénévoles de l'ALEX, et le public, chacun a un rôle à jouer pour que puissent continuer encore longtemps ces soirées cinéma dans des villes qui n'en sont pas pour vues.



CINEMA « Hugo Cabret »



Film pour enfants à partir de 6 ans. Dans le Paris des années 30, le jeune Hugo est un orphelin de douze ans qui vit dans une gare. Son passé est un mystère et son destin une énigme. De son père, il ne lui reste qu'un étrange automate dont il cherche la clé - en forme de cœur - qui pourrait le faire fonctionner. En rencontrant Isabelle, il a peut-être trouvé la clé, mais ce n'est que le début de l'aventure...

Mardi 14 février, Salle des fêtes à 20h30 Tarif ALEX 4 €, plein tarif 5 €.

PROFESSIONNELS de SANTÉ

Regroupés à la **Maison de Santé**
1, Place de la Brasserie - Xertigny Centre
Secrétariat 03 29 30 10 48
du lundi au vendredi 8h-12h et 14h-18h

Généralistes

Dr BIHR - Consultations :
lundi/mardi/merc/jeudi/samedi
Dr PERRIN - Consultations :

lundi/mardi/jeudi/vendredi

Gardes médicales - 08 20 33 20 20
Du lundi au vendredi de 20h à 8h.
Du samedi 12h au lundi 8h.

Podologue

M. HESTIN
Consultations : le jeudi.

Dentiste

Dr ROBERT
Consultations : du lundi au vendredi.

Kinésithérapeute

M. NAJEAN
Consultations : tous les jours sauf lundi.

Infirmières

Mmes JACQUEMIN - LEMIGNON - NOEL
De 7h30 à 10h30 du lundi au vendredi ou
joignables sur leur portable 06 21 39 92 24.

Diététiciennes

Mmes DECHAZEAUX et CHENOT
Présentes jeudi après-midi
et vendredi après-midi.

Généraliste

Dr CORTI
54, rue des Enseignes - Xertigny Centre
03 29 30 10 50 Consultations : lundi, mardi,
mercredi, vendredi et samedi matin.
Remplacé le jeudi sur RDV.

Sage-femme & Naturopathe (consultations gynécologiques, obstétricales et néonatales)

Anélène CERVONI
12, les Granges Richard - Xertigny
03 29 65 30 34 - 06 11 76 12 43
Consultations sur rdv du lundi au samedi.

Vétérinaire

Axelle PEIFFER
50 rue Marius Becker Xertigny
03 29 30 10 24
Consultations sur RDV du lundi au
samedi. Pour les urgences 24h/24.



Tous en salle

Le FCAX est très actif



Le futsal connaît décidément un vif succès cette année. Après la JAX en décembre, c'est le Football Club d'Amery Xertigny qui a organisé deux journées sportives, dimanche 15 janvier pour les moins de 19 ans, et, pour les vétéré-



rans, le samedi 21. La restauration était prévue sur place et ils ont été nombreux à se rencontrer, inter-clubs. Dans la foulée, la soirée belote est réapparue, après trois ans d'absence, samedi 21 janvier, dans la salle polyvalente cette fois. Une soixantaine de joueurs de cartes se sont disputés, très

concentrés, la victoire et les gros lots. Et pour ceux qui n'étaient toujours pas rassasiés d'activité ludiques, le dimanche après-midi, ce n'était pas des cartons rouges, mais de loto, qui ont enflammé les amateurs. Les journées furent bien remplies, pour les organisateurs du club, comme pour les participants !

Eveil au monde

Spectacle à l'école d'Amery

Mardi 10 janvier, grâce à la coopérative scolaire, l'école d'Amery accueillait, pour la troisième année consécutive, Laurent BERNARD, animateur de « Planète mômes ». C'est un groupe d'une quarantaine d'animateurs qui propose des spectacles interactifs incitant à regarder notre planète avec curiosité.

Après « le jardin » en 2010, « le schéma corporel » en 2011, le thème 2012 était la « diversité culturelle », avec un spectacle intitulé « Julien et les copains du monde ». Devant les mernelles de moyenne et grande section d'Amery, rejoints par la classe des grands, CP et CE1 de M^{me}

THIEBAUX de Moyepal, M. BERNARD a, pendant plus d'une heure, orchestré l'ombre et la lumière pour alterner les participations à la vidéo interactive, qui a commencé par explorer les continents, et les présentations d'objets divers, notamment des instruments de musique venus d'autres pays. L'émulsion prend, les enfants - et même leurs professeurs ! - sont intrigués, absorbés puis complètement fascinés par ce voyage avec Julien. Ils pourront maintenant revenir en classe sur ces nouvelles connaissances grâce au CD et à la documentation que leur a confié l'animateur.



Sports d'hiver

Ski au CAPS

Dimanche 8 janvier, le CAPS de Xertigny a repris ses sorties à la station du Larcenaire à Bussang. Près de 80 candidats à la glisse prenaient place à bord des deux cars affrétés pour l'occasion. Cette première sortie s'est effectuée dans de bonnes conditions, particulièrement pour la vingtaine de débutants qui

découvraient les techniques du ski sous la férule de Christian et Quentin, moniteurs à l'Ecole du Ski Français. Après deux magnifiques sorties, les animateurs ont dû se résoudre à reporter la troisième pour cause d'intempéries. La prochaine journée, si l'enneigement le permet, sera le dimanche 29 janvier, rendez-vous à 9h30

pour un départ à 10h, retour prévu vers 18h30. Si des parents ou amis désirent accompagner les enfants, ou sont tentés par un après-midi de ski alpin, de fond ou même de raquettes, le CAPS est en mesure de fournir le matériel. Il suffit de réserver auprès de Noël MATHIEU tél. 03 29 30 10 57.



Conseil Municipal du 19 janvier 2012

Subvention – Demande exceptionnelle – Programme Voirie
M^{me} le Maire expose que la commune pourrait obtenir une subvention exceptionnelle de l'Etat issue de la réserve parlementaire du Député Michel Heinrich pour le programme de voirie dit 2011. Le projet est estimé par le bureau d'études BETG à 261 789,40 € HT pour les travaux. La maîtrise d'œuvre s'élève à 5 980 € HT. Le Conseil Municipal décide de solliciter une subvention exceptionnelle pour le financement de ce programme.

Finances – Changement de comptes

M^{me} le Maire expose que sur le budget eau 2011, une erreur matérielle a été constatée lors des restes à réaliser et concernant les recettes d'investissement. Le Conseil Municipal accepte de régulariser les recettes d'investissement et de basculer les 150 000 € affectés à l'opération 902 «sectorisation du réseau d'eau» à l'opération 901 «restructuration du réseau d'eau Tranche 3».

Intercommunalité – Délégué SMIC

M^{me} le Maire explique que M. Claude VIRY était délégué du Syndicat Mixte d'Informatisation Communale des Vosges (SMIC). Suite à sa démission, la commune de Xertigny n'a plus de délégué. M. LAPOIRIE propose sa candidature et est élu à l'unanimité.

Personnel – Avancement de grade

Après avoir entendu l'exposé de M^{me} le Maire, le Conseil Municipal, décide de fixer les taux de promotion d'avancement de grade pour l'année 2012.

Domaine – Aliénations

Suite à la cotation par les domaines, M^{me} le Maire fait part aux conseillers municipaux des terrains à vendre suite à la finalisation de la procédure de biens sans maître, d'une part et du local des pompes à Amerey, d'autre part. Vu l'avis des domaines concernant les biens énoncés, le Conseil Municipal, décide de les vendre aux plus offrants dans la limite de +/- 20% de l'estimation des domaines.

Remboursement de frais

M. ALEXANDRE a fait l'avance des frais pour se rendre à Marlenheim pour ramener l'ancien Unimog en réparation à la société Hantsch. Le Conseil Municipal accepte de rembourser M. ALEXANDRE.

Motions – Décentralisation des prestations de suivi des demandeurs d'emploi

M^{me} le Maire lit le courrier du secrétaire de la CGT alertant les communes de la décision prise par Pôle Emploi de supprimer la décentralisation des prestations

de suivi de demandeurs d'emploi en 2012 sur le bassin d'Epinal. A l'heure où la commune risque de voir son nombre de demandeur d'emploi augmenter en raison de la fermeture de la fromagerie et au vu de la qualité du RSP de Xertigny, M^{me} le Maire demande aux membres du Conseil de prendre position pour indiquer le désaccord de la commune quant à cette recentralisation sur Epinal. Le Conseil municipal vote la motion suivante : «la commune de Xertigny ne souhaite pas voir la suppression de la décentralisation des prestations de suivi des demandeurs d'emploi et réclame la maintien des services de proximité».

Aménagement – Programme de remplacement des armoires de commande et de points lumineux vétustes

M^{me} le Maire présente le programme de remplacement des armoires de commande et points lumineux vétustes élaboré par le SMDEV. Elle précise que le coût de l'opération s'élève à 49 532,80 € HT et ces travaux sont susceptibles de bénéficier d'une aide du Conseil Général des Vosges, le Syndicat Mixte Départemental d'Electricité des Vosges agissant en tant que maître d'ouvrage. La participation financière de la commune s'élèverait à 27 738,37 € représentant 56% du montant HT. Le Conseil Municipal approuve le projet tel qu'il est présenté.

Mise en place d'une navette

M^{me} le Maire expose le projet de M^{me} GÉRARD, Adjointe déléguée aux affaires sociales, de mettre en place une navette bus pour emmener les personnes qui peuvent en bénéficier aux Restos du Cœur à Bains-les-Bains. En effet, il n'existe pas sur la commune de relais des Restos du Cœur et nombre de bénéficiaires n'ont pas de moyens de locomotion. Il est donc proposé de mettre en place une navette gratuite le jeudi après-midi avec le car communal. Le Conseil Municipal approuve la mise en place de cette navette et précise que cette action s'inscrit dans les missions sociales de la commune et dans un partenariat avec le CCAS de Xertigny.

Fiscalité – CFE réduction de la base

M^{me} le Maire expose les dispositions du Code Général des Impôts permettant au Conseil municipal de fixer un pourcentage de réduction applicable à la base minimum de la CFE en faveur des assujettis dont le montant hors taxes des recettes ou du chiffre d'affaires au cours de la période de référence est inférieur à 10 000 €. Elle précise que ce pourcentage ne peut excéder 50%. Le Conseil Muni-

cipal décide de réduire la base minimum des assujettis dont le montant hors taxes des recettes ou du chiffre d'affaires au cours de la période de référence est inférieur à 10 000 € et fixe le pourcentage de réduction à 50%.

Information sur les organismes intercommunaux

C2VRM : Restitution de l'étude sur l'accessibilité des bâtiments communaux : 650 000 € HT de travaux prévus. **Projet éolien** : un mât de mesure est installé dans la forêt du Humont.

Informations sur les délégations au Maire

Travaux : Bâtiments techniques : les travaux avancent relativement vite et des ajustements sont faits semaine après semaine en réunion de chantier. **Eau tranche 3** : les travaux ont été réceptionnés fin décembre. **Place de la Brasserie** : réception partielle des travaux le 21 novembre 2011. **Voirie 2011** : lancement de la consultation des entreprises vendredi 20 janvier 2012. **Marchés** : **Salle Polyvalente** : une étude de faisabilité est en cours, menée par le bureau d'études SPEI, retenu pour un montant de 4 492,64 € TTC. **Parkings des écoles** : ouverture des plis de maîtrise d'œuvre le 18 janvier. **Appartement école primaire** : une douche est à changer pour 1 200 € TTC. **Divers** : **Projet de lotissement** : dans le cadre de la procédure d'acquisition de biens sans maître, une parcelle de 5000 m² rue Jules Bougel a été incorporée dans le domaine privé de la commune. Un lotissement d'une dizaine de lots serait envisageable. Il sera pris contact avec un lotisseur privé pour considérer la faisabilité de ce projet. **Projet de Show-Room** : l'année dernière, il a été envisagé un parc résidentiel de loisirs au plan d'eau constitué de financements, il s'est avéré que le projet n'entraîne pas dans des programmes de financement intéressants. Un nouveau projet s'inscrit dans le cadre du Pôle d'Excellence Rurale porté par la C2VRM a donc été envisagé sous la forme d'un show-room de constructions en hêtre vosgien en relation directe avec le projet de plateforme technologique en cours. La C2VRM sera maître d'ouvrage et les financements pourraient se monter à 80% du coût du projet. Une dizaine de constructions en hêtre pourraient ainsi être implantées sur la zone du plan d'eau. **Fromagerie** : un accord est intervenu dans des conditions assez intéressantes pour les salariés. Il reste à affiner la convention de revitalisation. **Agenda** : Mercredi 1^{er} février : réunion des Comités de

ETAT CIVIL

DECES

✓ Décès à Xertigny le 18 janvier 2012 de **Pierre GRISVAL**, âgé de 88 ans. Il résidait 33 rue Georges Colnot.

Toutes nos condoléances à la famille.

Pour connaître 24/24
la pharmacie de garde la plus
proche, téléphonez au :

32 37 (0,34 €/mn)

Le planning de chaque pharmacie est également affiché sur sa devanture.



AGENDA

✓ **Vendredi 27 janvier, 20h30**, salle des fêtes, Assemblée Générale du Comice Agricole.

✓ **Samedi 28 janvier**, école primaire du centre, soirée jeux de l'ALEX. Restauration dès 19h, début des jeux à 20h30.

✓ **Mardi 31 janvier, 14h30**, Assemblée Générale de «1001 idées», salle Vivaldi, au Château.

✓ **Samedi 4 février, dès 9h**, Assemblée Générale des Seniors du Priolet. (voir ci-dessous)

✓ **Dimanche 5 février, à 14h**, salle polyvalente, loto de la Confrérie des Gousteurs de Pissenlit. Possibilité de réservation auprès de M^{me} VALDENAIER au 03 29 30 11 04.

✓ **Mardi 14 février**, Salle des Fêtes, Cinéma (voir encart p.2)

✓ **Samedi 18 février**, salle polyvalente, Loto du Comité des Fêtes.

✓ **Samedi 25 février**, salle polyvalente, repas couscous du Club de basket.

Ramassage des Encombrants aux

lieux de collecte habituels des ordures ménagères : **Lundi 6 février 2012. A déposer avant 7h ! Déchets exclus :**

Fûts pleins et bidons fermés, corps creux type bouteille de gaz, pneus, carcasses de voitures, matériel agricole.



Vente de vêtements avec le Centre Communal d'Action Sociale

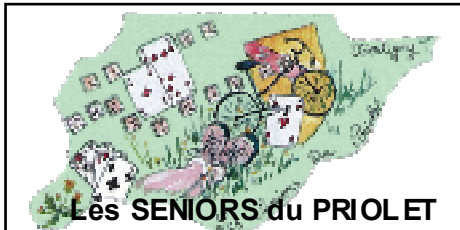
Foire aux PULLS !

Samedi 4 février

Au RdC de la Salle Polyvalente de

9h à 12h. Renseignements :

03 29 36 00 93



Les SENIORS du PRIOLET

Une fois inclus les derniers retardataires à avoir retourné leur demande d'adhésion aux Seniors du Priolet, ce sont bel et bien plus de 300 adhérents qui composent cette association ! Rappelons également que leur Assemblée Générale annuelle se déroulera le **samedi 4 février** dans la salle polyvalente à partir de 9h. Elle sera suivie d'un repas dansant, sur réservation, qui devrait se prolonger jusqu'en début de soirée.

L'Entreprise
Presta Services
Joël HELLEN
remercie sa fidèle
clientèle et vous pré-
sente ses meilleurs
vœux pour 2012
*Toujours à votre service
depuis plus de 10 ans, pour vos travaux d'intérieur
et d'extérieur (lespaces verts, macrotent, carrelage,
peinture, plomberie...)*



571, Fauquemont SS 220 Xertigny Tel.
03 29 30 86 97 Por. **06 07 63 19 86**

Au
Café Pauline
en février :
À Xertigny
2, place
Michel Bidaud

Dimanche 12 février :
Brunch de la Saint-Valentin
À partir de 11h.

Mardi 14 février :
Dîner de la Saint-Valentin aux chandelles

Samedi 17 mars :
Soirée folklorique

Sur réservation
03 29 39 56 74 ou 03 29 65 16 39



Verrouillez vos portes et fenêtres, même lorsque vous êtes présents.

Verrouillez votre véhicule, même à l'intérieur du garage.

Veillez à ce que l'espace entre le portail et l'entrée soit bien éclairé.

**CAMBRIOLAGES :
N'en soyez pas
les victimes !**

Ne laissez pas vos sacs à main et clés à vue notamment dans l'entrée.

Renforcez les protections des portes et fenêtres.

Prenez des Photographies de vos objets de valeur.

À l'extérieur, rangez vos outils. Ils peuvent servir aux malfaiteurs.

N'hésitez pas à signaler au **17** toute présence suspecte.

Signaler votre absence au voisinage ou à la gendarmerie. Opération tranquillité vacances.

Ne rangez pas toutes vos valeurs au même endroit.



Garder un souvenir respectueux

La légion vosgienne



ques de camara- des d'au- tres sec- tions ou fédéra- tions. Le Président

A la salle Brugirard, le 12 janvier à 14h, s'est déroulée l'Assemblée Générale de la section xertinoise de la Légion Vosgienne, rapprochée administrativement de la section de Le Clerjus. Le Président, Patrice RIGOULOT, en présence de M. Christian PIERREL, adjoint chargé des relations avec les associations, et 7 membres, a ouvert la séance. Après avoir observé un moment de recueillement en mémoire des camarades disparus, il a présenté le rapport moral : comme pour les années précédentes, s'agissant du fondement même de l'association, le but est atteint puisque la section a honoré au sein de la commune toutes les manifestations officielles du calendrier (Journée de la Déportation le 8 mai, le 8 juin, le 18 juin, le 11 novembre et le 5 décembre). Le drapeau s'est également déplacé à la commémoration de la prise du maquis de Grandrupt, et a participé aux différents hommages rendus lors d'obse-

collaboration entre les Sections de Xertigny et de Le Clerjus. Le traditionnel repas choucroute organisé à l'issue des cérémonies du 11 novembre par la section de Le Clerjus a rassemblé beaucoup de membres. Malgré le caractère inéluctable de la diminution des effectifs, rien n'entame la volonté des membres de participer de façon active au souvenir respectueux dû aux anciens. La parole est donnée à Gérard LAUZIN, trésorier qui donne lecture des comptes. La bonne santé pécuniaire de l'association est avérée. Le montant de la cotisation 2012 est maintenue à 15 €. Pour terminer, le Président a procédé à l'établissement des demandes de médailles Associatives de la Légion Vosgienne, qui, après étude par le Président Fédéral, le Général CHOTIN, récompenseront certains membres. Le Président lève la séance et l'ensemble des participants est invité à prendre le verre de l'amitié.

OXYGEN Show Room

La Garantie du Travail Bien Fait
Notre Point Fort : **La Pose**



Précision
Ponctualité
Professionalisme

UNE QUALITE SUR MESURE 100%

BOIS | PVC | ALU

Portes Fenêtres Portes de Garage Volets

OXYGEN OUVERTURES
4 rue Georges Colnot
88220 Xertigny
03 29 36 70 16

www.oxygenfermetures.fr
contact@oxygenfermetures.fr

www.diderhuffschmitt.com

Relais du Service Public
2 bis rue Cdt St Semin
XERTIGNY Tél : 03 29 29 04 90

N° d'offre 840570G - Chef de rayon boucherie - XERTIGNY - CDI. Réalisation et gestion des activités courantes (préparation de viande et vente clients, commandes, gestion de stock, opérations commerciales, gestion du personnel et respect des procédures de sécurité et d'hygiène). Expérience exigée de 3 ans, CAP ou BEP boucherie exigé. 1950€ brut/mois, 42h/hebdo.

N° d'offre 842565G - Boucher - XERTIGNY - CDI - Réalisation des activités courantes d'un boucher (préparation des pro-

duits carnés à partir de carcasses ou de morceaux de découpe d'animaux de boucherie : dépiéçage, désossage, parage, préparation au labo, préparation, présentation, décoration.) ainsi que les tâches de vente et de conseil à la clientèle. Expérience exigée de 3 à 5 ans, formation CAP, BEP ou équivalent boucherie ou préparateur produits carnés exigé. Qualification d'employé qualifié. Salaire indicatif : 1700€ brut sur 13 mois + chèques repas + CE 42H/semaine, travail le samedi et le dimanche. Pour ces 2 annonces, téléphoner à : CODIFRANCE - M. Philippe CARDOT au : **06 45 60 19 91**